

par le député de Vegreville. J'essayais de prouver la nécessité d'un débat immédiat sur cet urgent problème. Après la séance, un reporter m'a interviewé et demandé ce qu'on pourrait faire pour résoudre le problème. Je lui ai répondu qu'il n'y avait pas grand-chose à faire dans un avenir prochain, mais j'ai fait une suggestion; elle avait trait aux politiques en matière de main-d'œuvre.

A sa sortie de la Chambre, le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration est allé déformer devant un micro chacune des paroles que j'avais prononcées. Il a improvisé quelques expressions de son cru, il a changé certains mots, ajouté quelques «ismes», modifié quelques adjectifs et a fait passer pour une réaction violente aux yeux de tous ce qui n'était qu'une déclaration sensée de ma part. Il a récidivé aujourd'hui et je suis particulièrement déçu par son attitude.

On a proposé de nombreuses mesures destinées à remédier à la situation. Nous espérons que le ministre serait à la Chambre pour saisir la balle au bond. Je voudrais répéter quelques-unes de ces suggestions dans l'espoir—bien mince—qu'un de ses députés subalternes les remarquera un jour et aura une réaction salutaire.

Par exemple, le chef de l'opposition a dit que la meilleure solution consisterait à remanier complètement nos politiques économiques afin de soutenir fermement notre économie, ce qui aurait un effet bénéfique sur la situation de l'emploi. Il s'agit là, bien sûr, d'une politique à long terme. Un député a suggéré, il y a quelques jours, de prolonger le délai de remboursement des prêts universitaires consentis à de nombreux jeunes gens.

On a également proposé l'extension de nos programmes de main-d'œuvre. Ces programmes visent maintenant beaucoup de jeunes gens. Comme chacun sait, il n'y a qu'un programme de perfectionnement de 52 semaines. Autrement dit, après cette période, on les met sur le pavé et cela vient s'ajouter à l'augmentation de 43 p. 100 qu'on a mentionnée. On a dit par ailleurs que nous devrions assouplir les règlements de formation de la main-d'œuvre qui veulent qu'un homme ait travaillé activement pendant un an. Je crois qu'il y a là, de toute évidence, une raison de relâcher les règlements. J'ignore si l'idée qu'on a avancée est bonne, mais elle me paraît plausible et j'aimerais que le ministre compétent l'étudie.

● (5.30 p.m.)

Mon collègue, le député de Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe (M. Marshall) a fait une autre proposition au sujet de la formation de la milice. Quelle étape de l'histoire du Canada ce serait que d'enrôler beaucoup de nos jeunes dans la milice pour leur former le caractère. Je ne préconise pas la conscription militaire, mais plutôt un programme de formation de la milice qui aiderait à discipliner les jeunes.

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): A l'ordre. Je regrette d'interrompre le député, mais son temps de parole est expiré.

[M. Lundrigan.]

M. Lundrigan: Monsieur l'Orateur...

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): Le député demande-t-il le consentement unanime de la Chambre pour terminer ses observations? La Chambre y consent-elle?

Des voix: D'accord.

M. Lundrigan: Je suis touché de cette marque de courtoisie, monsieur l'Orateur. Je veux seulement dire que nous avons maintenant l'occasion rêvée d'examiner la possibilité de mobiliser nos enseignants dans une entreprise à l'échelle canadienne. Nous devrions établir un programme afin d'utiliser au maximum nos instruments d'enseignement, pas nécessairement la main-d'œuvre, afin de relever ne serait-ce que le niveau d'instruction de nos jeunes Canadiens. La seule autre possibilité est l'assistance sociale, le chômage total ou la misère. Aucune de ces deux possibilités, l'assistance sociale et la misère d'un côté et un simple programme intensif de perfectionnement de la main-d'œuvre de l'autre, n'est bonne, mais je préfère penser à la dernière.

Je crois que c'est là une occasion rêvée d'orienter de nombreux jeunes vers des programmes de recyclage. Il n'y a pas grand avantage à faire instruire les jeunes Canadiens s'ils ne trouvent rien à faire ensuite mais, à mon avis, il ne faudrait pas abandonner la partie. Je crois qu'à la longue nous en tirerons de grands profits. Il n'y a pas un économiste en Amérique du Nord qui nierait que nous profiterons grandement des programmes mis en œuvre au Canada, même si aujourd'hui nos diplômés sont déçus d'avoir de la difficulté à se trouver de l'emploi. L'autre jour le ministre déclarait que nos établissements de formation de la main-d'œuvre étaient déjà remplis à craquer. Il nous demandait ce que nous voulions qu'il fit. Il demandait si nous voulions qu'il mit à la porte toute personne âgée de plus de 25 ans et qu'il y fit entrer tous les moins de 25 ans. C'est ridicule. Personne ne l'a jamais suggéré. Nous pensions que le ministre, ayant une intelligence moyenne, comprendrait qu'on pourrait utiliser d'autres locaux comme les églises, les salles de conférences et les salles de classe des écoles de jour afin de pouvoir donner un coup de pouce à tous ces gens. Peut-être le ministre aimerait-il voir ces gens vivre aux crochets de la société cet hiver. Je regrette qu'il soit absent car j'aurais des observations personnelles à lui faire. Il peut bien se croire le nombril du monde, mais il y a beaucoup de Canadiens qui pensent autrement.

M. Steven Otto (York-Est): Monsieur l'Orateur, je suis déçu, moi aussi, de ne pas voir le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration (M. Lang) parmi nous. Cependant ma déception n'est pas trop vive, car l'éminence grise du gouvernement libéral se tient juste derrière le rideau et j'espère que, d'une manière ou d'une autre, mes idées filtreront jusqu'à elle.

La motion déclare que le gouvernement a fait naître de faux espoirs parmi les jeunes de 16 à 24 ans en leur affirmant que l'instruction était une affaire payante. Bien sûr que l'instruction est payante. Voici trois ou quatre ans, quand on prêtait l'oreille aux jeunes, on avait l'im-